



REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE DU BURUNDI
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL EN SCIENCES DE LA NUTRITION (EANSI)
EANSI a été créé par le décret n°100/018 du 28 février 2018

CHONOGRAMME DES ACTIVITES RESTANTES

N°	Activités	Date de début	Date de fin
1.	Recours lié à l'affichage des présélectionnés	18/2/2026	20/2/2026 à 12h00
2.	Inscription au concours + paiement des frais d'inscription	23/02/2026	26/02/2026
3.	Passation du concours	27/02/2026 à partir de 10h	
4.	Publication des résultats provisoires	27/02/2026	
5.	Réclamation liée à l'affichage des résultats provisoires	02/3/2026	02/3/2026
6.	Inscription au cours	02/3/2026	06/3/2026
7.	Début des enseignements	09/3/2026	-

N.B :

1. Les frais d'inscription au concours s'élèvent à vingt mille francs burundais (20 000 BIF) payables au compte n° **C11646, CC13195, 01113772399** ouvert à la BRB au nom de la contrepartie de l'EANSI ou à la caisse de l'EANSI.

2. Les éléments du dossier à déposer lors de l'inscription au cours sont :

- Une farde à suspendre ;
- Une copie des diplômes certifiés conforme à l'original (diplôme d'Etat, de Licence ou de Bac) ;
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- CV actualisé et signé ;
- Une attestation d'extrait d'acte de naissance ;
- Une attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Deux photos passeport en couleur et identiques ;
- Une copie de la Carte Nationale d'identité/Passeport ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Une lettre de mise en disponibilité pour ceux qui travaillent.

